



N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC RÉGIE INTERMUNICIPALE D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS DE LOTBINIÈRE-CENTRE COMTÉ DE LOTBINIÈRE

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 9 JUIN 2026

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'aqueduc et d'égout de Lotbinière-Centre, tenue le 9 juin 2026, à 15 h 30, à la Salle du conseil de Saint-Flavien, au 177 rue Principale Saint-Flavien.

Sont présents

Laurier-Station

Mme Huguette Charest, présidente
Mme Suzanne Croteau
M. Denis Pérusse

Saint-Flavien

M. Sylvain T. Bouffard
M. Georges M. Perron
M. Normand Côté

Sont aussi présents

Mme Nancy Labbé, greffière-trésorière
Mme Danielle Roy, responsable des opérations
M. Stéphane Milot
M. Sébastien Éthier
M. Stéphane Dion, directeur général

La séance est ouverte à 15 h 31, par madame Huguette Charest, présidente.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 12 mai 2026
3. Acceptation des comptes du mois de mai 2026
4. Information :
 - Consommation d'eau et niveau des puits
 - WSP – La portée des travaux de 2026 au poste de pompage et à la STEU
 - Vidanges de boues
 - Réparations du mur de l'usine et de son crépi
 - Offre de service de la firme Turcotte 1989 pour les réparations au 1 du Réservoir
 - Ressources humaines
 - Surpresseurs
5. Résolution WSP – Accompagnement au programme « Solutions efficaces » d'Hydro-Québec et plan de mesurage
6. Résolution WSP – Avenant no 1 – Étude de faisabilité (ingénierie préliminaire) pour l'augmentation de la capacité à la STEU
7. Résolution acceptant l'offre de services pour le nettoyage et la réhabilitation des puits 1 et 2



N° de résolution
ou annotation

8. Résolution d'autorisation de signature
9. Varia
10. Période de questions
11. Levée de l'assemblée

2026-06-045

1. OUVERTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Denis Pérusse, appuyé par Sylvain T. Bouffard et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE

2026-06-046

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 MAI 2026

CONSIDÉRANT QUE la copie du procès-verbal de la séance du 12 mai 2026 a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Suzanne Croteau, appuyé par Georges M. Perron et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance du 12 mai 2026 soit adopté.

ADOPTÉE

2026-06-047

3. ACCEPTATION DES COMPTES DU MOIS DE MAI 2026

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes du mois de mai 2026 a été expédiée à tous les membres du CA au moins 72 heures avant la présente séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain T. Bouffard, appuyé par Normand Côté et résolu à l'unanimité;

D'ACCEPTER la liste des comptes du mois de mai 2026 au montant de 210 231,93 \$.

ADOPTÉE

4. INFORMATIONS

CONSOMMATION D'EAU ET NIVEAU DES PUIITS

Madame Danielle Roy dépose les documents suivants : Suivi de la consommation de l'eau – Niveau du puits témoin entre 2019 et aujourd'hui.

La consommation de l'eau pour le mois de mai est similaire aux mois antérieurs. On note toutefois une légère augmentation de la consommation au mois de mai pour la municipalité de Laurier-Station.

L'usine ne produit pas encore 24 heures sur 24, mais la situation peut vite évoluer avec l'arrivée du beau temps et de la chaleur. On se rapproche tranquillement de la capacité maximale de production de l'usine de filtration.

Selon l'historique du niveau du puits témoin, le niveau du puits 4 serait correct jusqu'à la mi-août si les précipitations ne sont pas suffisantes et avant de prévoir des voyages d'eau.

WSP – LA PORTÉE DES TRAVAUX DE 2026 AU POSTE DE POMPAGE ET À LA STEU

La firme WSP a communiqué avec le ministère afin de savoir si certains travaux pourraient être faits cette année sans autorisation ministérielle.

Le puits pourrait toutefois être foré cette année. La portée des travaux de 2026 comprendrait les travaux suivants :



N° de résolution
ou annotation

- Poste de pompage
 - Terrassement, dalle et ajout borne d'irrigation
 - Nouvelle pompe
 - Réfection tuyauterie
 - Remplacement des instruments
 - Remplacement panneaux de contrôle
 - Ajout d'une génératrice
- STEU
 - Réparation exutoire
 - Inspection/insertion drain de fondation
 - Forage du puits (pas d'aménagement pour l'instant)
 - Remplacement des équipements de dosage

Dossier reporté à une prochaine séance.

VIDANGES DES BOUES

Madame Danielle Roy informe les membres du conseil que selon les ingénieurs, il va falloir faire une vidange des boues complète afin de pouvoir installer la nouvelle technologie d'aération Nexom (fines bulles) pour les étangs. Elle leur a demandé s'il est possible de procéder autrement, soit de vidanger partiellement.

Des analyses sur les boues des différents étangs ont été effectuées afin de déterminer si celles-ci sont valorisables ou non. Les tests sont positifs pour les étangs 1 et 3, mais l'étang 2 démontre contenir des contaminants.

Elle se questionne à savoir si les prélèvements n'auraient pas été interchangés par erreur avec ceux d'une autre municipalité.

Elle contactera aussi la compagnie Nordikeau qui a effectué ces prélèvements afin de connaître la façon dont elle a procédé.

RÉPARATIONS DU MUR DE L'USINE ET DE SON CRÉPI

Afin de donner suite aux recommandations de l'inspecteur de la compagnie d'assurance Ellipse, nous devons réparer le mur de l'usine et son crépi.

L'entreprise Constructions Fournier & Giguère a procédé à la réparation et l'installation d'un fibrociment sans remettre le crépi. Les membres du conseil sont d'avis de ne pas ajouter le crépi et de transmettre les photos à l'assureur en l'informant que la réparation est terminée.

OFFRE DE SERVICE DE LA FIRME TURCOTTE 1989 POUR LES RÉPARATIONS AU 1 DU RÉSERVOIR

La firme Turcotte 1989 nous a transmis sa soumission pour des travaux supplémentaires à faire au 1 du Réservoir. Pour l'installation de deux nouvelles échelles et d'une nouvelle vanne murale en acier inoxydable, le coût serait de 26 950 \$ avant taxes.

Ces travaux n'ayant pas été budgétés, il est décidé de prévoir ces travaux au budget de 2028.

RESSOURCES HUMAINES

Madame Roy soumet aux membres du conseil le curriculum vitae de monsieur Laurent Caouette.

Les membres du conseil sont d'avis qu'il y a lieu d'évaluer les besoins en ressources humaines. Le dossier est confié au Comité RH. Une rencontre est prévue avec Mme Danielle Roy, mardi le 16 juin 2026 à 15 h 00.



N° de résolution
ou annotation

SURPRESSEURS

Le surpresseur acquis récemment est encore retourné à Montréal pour réparations, sous garantie.

Les surpresseurs actuellement en place devaient être intégrés à la mise à niveau des étangs. Toutefois, en raison des problèmes récents rencontrés avec l'un d'eux, leur maintien dans le projet est désormais incertain. Il faut tenir compte du fait que leur utilisation exige une mise à niveau du système de ventilation et qu'il existe un risque de défaillance du centre de contrôle des moteurs (CCM), dont les pièces de rechange sont difficiles à obtenir. Il faut également considérer que ces deux équipements sont très énergivores et que les conduites d'aération existantes devraient être modifiées pour permettre leur intégration au nouveau projet.

Les membres du conseil sont d'accord qu'il n'y a pas d'avantages à garder nos surpresseurs actuels étant donné les travaux de connexion que cela engendrerait. La solution idéale est d'aller de l'avant avec la nouvelle technologie et de disposer des anciens appareils par la suite.

5. RÉSOLUTION WSP - ACCOMPAGNEMENT AU PROGRAMME « SOLUTIONS EFFICACES » D'HYDRO-QUÉBEC ET PLAN DE MESURAGE

2026-06-048

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels soumise par la firme WSP, dans le cadre de l'augmentation de la capacité à la STEU, afin de nous accompagner pour l'inscription du projet au programme « Solutions efficaces » d'Hydro-Québec, au montant de 9 760 \$ avant taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain T. Bouffard, appuyé par Georges M. Perron et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de services professionnels soumise par la firme WSP, dans le cadre de l'augmentation de la capacité à la STEU, afin de nous accompagner pour l'inscription du projet au programme « Solutions efficaces ».

ADOPTÉE

6. RÉSOLUTION WSP – AVENANT NO. 1 – ÉTUDE DE FAISABILITÉ (INGÉNIERIE PRÉLIMINAIRE) POUR L'AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ À LA STEU

Reporté à une prochaine séance.

7. RÉSOLUTION ACCEPTANT L'OFFRE DE SERVICES POUR LE NETTOYAGE ET LA RÉHABILITATION DES PUIITS 1 ET 2

2026-06-049

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels soumise par la firme R.J. Lévesque et Fils Ltée concernant le nettoyage et la réhabilitation des puits 1 et 2 au montant de 48 010 \$ avant taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain T. Bouffard, appuyé par Suzanne Croteau et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de services professionnels soumise par la firme R.J. Lévesque et Fils Ltée concernant le nettoyage et la réhabilitation des puits 1 et 2 au montant de 48 010 \$ avant taxes.

Ces travaux feront l'objet d'une quote-part spéciale.

ADOPTÉE



N° de résolution
ou annotation

8. RÉSOLUTION D'AUTORISATION DE SIGNATURE

CONSIDÉRANT la nomination de monsieur Stéphane Dion au poste de greffier-trésorier de la Régie;

CONSIDÉRANT QU'un changement de signataire est nécessaire concernant les documents légaux, administratifs et financiers;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain T. Bouffard appuyé par Normand Côté et résolu unanimement, d'autoriser monsieur Stéphane Dion :

- à contresigner les chèques ou à signer tout document demandé par les institutions financières au nom de la Régie;
- à signer les documents gouvernementaux au nom de la Régie;
- à représenter les entreprises de services au nom de la Régie.

ADOPTÉE

9. VARIA

9.1. ORDINATEURS REMPLACÉS

La firme 6tem TI estime la valeur des ordinateurs qui ont été remplacés à l'usine entre 900 \$ et 1 000 \$.

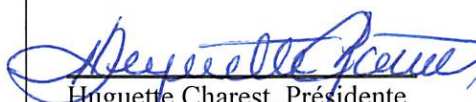
Madame Roy vérifiera auprès de la firme s'ils sont intéressés à les acquérir et à quel prix. Un des appareils sera proposé à l'un des employés de la Régie au montant qui sera offert par 6tem TI.

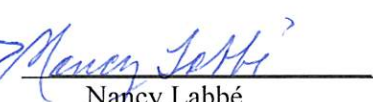
10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Denis Pérusse, appuyé par Georges M. Perron et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée à 17 h 11.

ADOPTÉE


Huguette Charest, Présidente


Nancy Labbé
Greffière-trésorière